

F1  
④

# LA CROISSANCE DES GRANDES VILLES EN AFRIQUE DE L'OUEST EXEMPLES DE DAKAR, ABIDJAN ET NOUAKCHOTT

Landing SAVANE (Direction de la Statistique, Dakar)

Philippe ANTOINE (ORSTOM, Dakar)

-----

Mots clés: Urbanisation, Afrique, population urbaine, indicateurs démographiques, migrations.

-----

L'urbanisation rapide est une des caractéristiques majeures des pays du Tiers Monde. L'Afrique Noire au taux de croissance démographique record est la région du monde où le taux d'urbanisation croît le plus rapidement passant de 12 à 30 % entre 1950 et 1980. Certes la région reste encore peu urbanisée mais le rythme de la croissance urbaine qui a été observé ces dernières décennies pose des problèmes graves et complexes qu'il faut étudier et résoudre. Dans cette communication on s'efforcera d'abord de dégager les grandes caractéristiques de l'urbanisation en Afrique, on examinera ensuite le cas de trois villes ouest-africaines Dakar, Abidjan et Nouakchott et on proposera, à partir de l'examen des tentatives observées à ce jour, des stratégies nouvelles pour aborder les problèmes de ces grandes villes.

## I - L'URBANISATION EN AFRIQUE NOIRE

### 1) LES LIMITES DES SOURCES STATISTIQUES

Il nous faut tout d'abord poser la question des sources de données qui existent sur les problèmes d'urbanisation en Afrique subsaharienne. C'est à partir des enquêtes, des recensements et d'autres sources administratives que des statistiques ont pu être recueillies. Avant l'Indépendance, les sources administratives étaient les plus utilisées, et ce n'est qu'après-guerre que les enquêtes firent leur apparition dans de nombreux pays. Les recensements démographiques ne sont apparus dans les pays francophones qu'au lendemain des Indépendances, alors qu'ils se pratiquaient déjà dans les territoires colonisés par le Portugal et la Grande Bretagne.

Dans les années 70, la mise en oeuvre du Programme Africain de Recensement (PAR) permit à 22 pays d'Afrique Noire de recenser leur population. Pour la quasi totalité des pays francophones, c'était leur premier Recensement Général de la Population. Après la série 1980 (1975-1984), les recensements de la série 1990 (1985-1994) vont contribuer à l'amélioration des

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

données. Les sources administratives fournissent aussi des données intéressantes sur nombre de variables socio-économiques tels que l'habitat, l'éducation, la santé, l'emploi salarié moderne. Malheureusement il y a de nombreuses lacunes dans ces données et les comptes nationaux, généralement globaux, ne permettent que rarement de faire apparaître la contribution spécifique de la capitale qui est cependant toujours très importante.

En fait, l'approche de l'urbanisation bute sur la définition de la ville. La plupart des pays retiennent une taille minimale en général très basse (5000 voire 2000 habitants) ou bien dressent une liste des localités considérées comme urbaines, sans qu'il soit toujours possible de connaître les critères de choix. Cette diversité rend difficile toute comparaison internationale. Dans un travail récent, MARCOUX R. (1989) montre que le pourcentage de population urbaine varie selon les critères retenus. Ainsi selon la définition du pays en 1975 le Sénégal compte 24 % de population urbaine et se classe au 10<sup>ème</sup> rang ; si l'on retient un autre critère comme celui d'un effectif minimum de 20000 personnes pour définir la ville, le Sénégal compte alors 28 % de population urbaine et passe au 2<sup>ème</sup> rang.

Toute une série d'indicateurs existe, la plupart prennent pour dénominateur ou numérateur la population urbaine dont la définition on l'a vue est fluctuante. Selon Ph. HUGON (1988) plusieurs types d'indicateurs peuvent être distingués: les indicateurs dualistes statistiques ou dynamiques qui donnent un clivage urbain/rural parfois factice; les indicateurs de hiérarchie spatiale qui synthétisent la répartition de la population selon le rang et la taille des centres urbains. Il démontre que le choix d'un indice d'urbanisation n'est statistiquement pas neutre puisque les relations entre ces divers indicateurs sont faibles.

D'autre part, tous ces indicateurs privilégient une approche macro économique et ne rendent pas compte de la diversité des situations citadines au sein d'une même ville. Des analyses plus fines sont nécessaires au niveau des grandes villes afin de mieux appréhender la diversité du tissu social, de mieux mettre en rapport les équipements avec les populations concernées. Les urbanistes attendent (et produisent déjà) des données spatialisées à un niveau très fin, données collectées par les services de statistiques nationales (îlots de recensement par exemple) mais ces données ne sont pas restituées à un niveau fin comme le quartier ou l'îlot.

## 2) LES CARACTERISTIQUES DE L'URBANISATION

L'Afrique est encore, de nos jours, le continent le moins urbanisé du monde. En fait si on exclut l'Afrique du Nord fortement urbanisée, le taux d'urbanisation de l'Afrique subsaharienne est encore faible par rapport au reste du monde. En Afrique noire, c'est l'Afrique centrale qui avec un taux de 34 % est la région la plus urbanisée. ADEPOJU (1988) rappelle que la population urbaine a plus que doublé entre 1970 et 1985 passant de 82 à 177 millions. On estime qu'elle doublera encore avant la fin du siècle. D'après les projections des Nations Unies, 42 % de la population du continent sera urbanisée d'ici l'an 2000. C'est en Afrique orientale où le taux d'urbanisation est le plus faible (18 % en 1986) que la croissance urbaine est la plus rapide (moyenne de 6,8 % par an). Le pourcentage de la population vivant dans les centres urbains de plus de 20000 habitants a évolué très rapidement; certains pays connaissent maintenant un degré élevé d'urbanisation comme la Côte d'Ivoire (40 %) ou le Sénégal (35 %) (tableau 1).

**Tableau 1 :** Pourcentage des populations résidant dans les villes de plus de 20000 habitants par rapport à la population totale.

Années	1920	1940	1960	1980	2000
Total Tiers-Monde	6	9	15	22	31
Afrique	4	6	12	18	27
Côte d'Ivoire	1	5	17	40	70
Sénégal	4	11	26	35	64

Source: G. MAINET, 1988.

Par rapport aux autres régions du monde, les villes africaines restent de dimension faible ou moyenne. La majorité de la population urbaine vit dans des villes de moins d'un million d'habitants (81 % en 1970, 69 % en 1985). Cependant la part des grandes villes augmente rapidement dans la population. La part de la population demeurant dans des villes ayant plus d'un million d'habitants est passée de 19 % en 1970 à 31 % en 1985. Il faut noter qu'en 1985 il n'y avait que 6 agglomérations urbaines de plus de deux millions d'habitants, sur l'ensemble du continent (Le Caire/Giza et Alexandrie, Alger, Casablanca, Kinshasa et Lagos). Il faut rappeler aussi qu'en 1940 il n'y avait que 5 villes de plus de 100 000 habitants en Afrique subsaharienne. Selon le BIT, au-delà d'un million d'habitants la ville pose de nombreux problèmes de gestion. Mais en Afrique noire, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure même dans le cas des centres urbains ayant des populations moindres car leur croissance démographique rapide s'est faite sans rapport avec le développement des capacités de production économique.

La macrocéphalie constitue une caractéristique majeure de l'urbanisation en Afrique. Elle se traduit par le poids écrasant d'une ville unique, généralement la capitale du pays, au détriment des autres centres urbains. Mais ce schéma n'est pas général. Dans certains pays, il peut exister plusieurs grandes villes (généralement deux) dont la capitale économique et la capitale politique qui sont alors en compétition sur le plan démographique comme Yaoundé et Douala au Cameroun, ou Brazzaville et Pointe Noire au Congo. Il faut cependant mettre à part le cas du géant nigérian qui compte plusieurs grands centres urbains même si Lagos reste de loin le plus important. Abuja la nouvelle capitale pourrait connaître un développement important dans les prochaines années. Si la croissance démographique a bénéficié davantage aux très grandes villes plus qu'aux autres, cela s'explique surtout par le dualisme de la société et de l'économie: le secteur moderne ne s'est implanté que dans très peu de villes et les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, ne se concentrent bien souvent que dans ces agglomérations.

S'il est vrai que l'existence de villes est un phénomène très ancien en Afrique, il n'en reste pas moins que la colonisation lui a imprimé le caractère qu'elle connaît encore de nos jours. Les grandes villes actuelles ont été fondées par le pouvoir colonial dans des sites choisis en fonction de considérations liées aux besoins de la colonisation. Les ports maritimes ont générale-

ment été favorisés: Dakar, Abidjan, Lagos, etc... Dès cette époque les investissements ont été concentrés dans des villes uniques où résidait l'essentiel des cadres dirigeants de l'administration coloniale. Mais, même ces villes coloniales étaient avant tout africaines. Ainsi Dakar, qui accueillait 38 % de la population non africaine de toute l'Afrique de l'Ouest francophone, comptait seulement 8 % de non africains en 1926 et 13 % en 1955 (pour moins de 2 % en 1976). Comme le fait remarquer C. COQUERY (1988), "le choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain contemporain par la juxtaposition et l'inévitable interpénétration de deux modèles apparemment contradictoires : le ou plutôt les modèles autochtones anciens, et le modèle spécifique colonial/blanc /métropolitain". Le modèle colonial sous prétexte "d'hygiénisme" a accentué le caractère ségrégatif de l'habitat et des quartiers des villes africaines et il a imposé sa trame qui persiste aujourd'hui dans la plupart des agglomérations (MASSIAH et TRIBILLON, 1988).

C'est aussi à l'époque coloniale que certaines migrations interafricaines ont été favorisées afin d'accélérer le développement économique de certaines régions stratégiques. Les populations des régions de l'intérieur ont été encouragées à émigrer vers des pays comme le Sénégal et surtout la Côte d'Ivoire, le Ghana et plus tard le Nigéria. Après les Indépendances, ce sont surtout les facteurs politiques et écologiques (lutte de libération nationale, oppression dans certains Etats, sécheresse principalement) qui ont déterminé d'importants mouvements migratoires.

## II - LA CROISSANCE DES CAPITALES: TROIS CAS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Afin de mieux décrire ce phénomène nous avons retenu trois villes d'Afrique de l'Ouest qui ont connu des rythmes d'urbanisation différents, mais une accélération très nette de leur croissance après l'Indépendance (voir graphiques 1 et 2).

### 1) DAKAR

Dakar est la plus ancienne des grandes villes francophones d'Afrique Noire. Si sa première fondation date de 1846, il faudra cependant attendre 1887 pour que la ville soit érigée en commune particulière. Les données qui existent sur l'accroissement démographique de cette commune permettent de se faire une idée de son développement. Le taux moyen d'accroissement est de l'ordre de 5,8 % par an entre 1921 et 1951, cette croissance s'est accélérée, entre 1951 et 1961, de façon substantielle par rapport à la période antérieure, et atteint alors le taux de 8%. Capitale de l'AOF jusqu'en 1958, Dakar perd sa prééminence politique en Afrique francophone avec les indépendances. Mais le transfert de la capitale du Sénégal de Saint Louis (au Nord du pays) à Dakar permet à la ville de renforcer sa prééminence sur les autres villes sénégalaises (tableau 2). Entre 1955 et 1961 l'accroissement sera encore plus rapide puisqu'il atteint le taux de 9 %.

**Tableau 2 : La part de Dakar dans la population urbaine en pourcentage**

Années	1955	1960	1976	1988
$\frac{\text{Population Dakar}}{\text{Population urbaine}}$	43	46	45	47
$\frac{\text{Population Dakar}}{\text{Population totale}}$	11	12	16	19
$\frac{\text{Population Dakar}}{\text{Population 2ème ville du Pays}}$	5,1	5,7	7	7,5

Source: d'après recensements de 1955, 1976, 1988 et A.SECK.

Après l'Indépendance, la croissance de la ville va se ralentir progressivement pour descendre à 4 % par an durant la période 1976-1988 (F. MBODJ, 1989). Selon les estimations du Plan Directeur d'Urbanisme, la population dakaroise croît d'au moins 55000 personnes par an soit l'équivalent d'une capitale régionale moyenne. Cela correspond à un besoin annuel d'au moins 7000 logements supplémentaires, production que ne peut assurer le secteur moderne de la construction, d'où l'importance de l'habitat irrégulier. Dakar au fur et à mesure de sa croissance a généré son double (selon l'expression de M. VERNIERE), Pikine. Née des premiers déguerpissements de Dakar en 1955, Pikine est devenue une commune aussi peuplée que Dakar, mais moins bien équipée, et où la majorité de l'habitat est irrégulier.

**Tableau 3: Répartition de la population de l'agglomération de Dakar**

	1955		1960		1976		1988	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Dakar	231.000	97	302.920	81	514.656	63	686.999	52
Pikine	7.600	3	71.780	19	298.661	37	622.172	48
TOTAL	238.600	100	374.700	100	813.217	100	1.309.171	100

Source: d'après recensements de 1955, 1976, 1988 et A.SECK.

Dans la région de Dakar le taux de scolarisation était de 60,6% en 1970 et 51,1% en 1979 pour des taux respectifs de 30,9% et 26% au niveau national. Notons que sur 630.358 migrants-durée de vie enregistrés en 1976 sur l'ensemble du pays, il y en avait 321.131 qui résidaient à Dakar. En 1985 l'agglomération comptait 54% de la population urbaine et 21% de la population totale du Sénégal. La ville concentrait 67% de la production industrielle et 73% de la valeur ajoutée nationale. Malgré cette concentration des richesses le taux de chômage était le plus élevé du Sénégal et estimé à 22% de la population active (Plan régional de développement de la région de Dakar).

## 2) ABIDJAN

C'est le 10 mars 1893 que l'acte de fondation de la colonie de la Côte d'Ivoire fut établi, mais il faudra attendre le 28 novembre 1920 pour que soit prise la décision de transférer la capitale de Bingerville à Abidjan, ville où l'on espérait réaliser une association heureuse entre la nouvelle capitale et le port. Si le transfert de la capitale devient effectif dès le premier juillet 1934, l'association capitale/port ne sera achevée qu'en 1950 par le percement du canal de Vridi. A partir de cette époque le développement de la ville va se cristalliser autour des activités portuaires, et Abidjan va connaître un accroissement démographique spectaculaire en devenant en même temps le principal centre industriel et commercial du pays, et de toute la sous-région.

Sa population qui n'était estimée qu'à 1.400 habitants en 1912 et à 17.500 habitants en 1934 va passer à 65.000 habitants en 1950 et 180.000 habitants en 1960. Comptant 950.000 habitants en 1975, la population de la ville est actuellement estimée à 2.000.000 habitants. La principale particularité de la ville d'Abidjan se situe cependant dans le fait qu'une partie importante de la population de la ville est constituée de non ivoiriens. En 1978 les non ivoiriens, dont la proportion a régulièrement baissé depuis 1955, représentent encore 38% des habitants de la ville; on dénombre par ailleurs, à la même date, 35% de natifs de la ville et 27 % de migrants de nationalité ivoirienne. L'accroissement de la population urbaine de la Côte d'Ivoire reflète le développement de la ville d'Abidjan. Le taux d'urbanisation est passé de 2,1% en 1921 à 32% en 1975 et 42% en 1983.

Depuis 1950 et jusqu'à la fin des années soixante-dix, la ville a cru au rythme de 10 % par an. Cette croissance résulte pour l'essentiel (à 60 %) de migrations internes et étrangères. Ainsi durant l'année 1979, le solde migratoire se chiffre à 80.000 personnes. Cette estimation masque des mouvements importants, internes et externes à la ville. Pendant cette même année, 405.000 personnes ont changé de domicile (soit 31 % de la population) une moitié s'est installée dans un nouveau logement en ville, l'autre moitié quitte l'agglomération. Ces départs ont été compensés par l'arrivée de 270.000 personnes nouvelles. La dynamique de la ville réside aussi dans une importante rotation de la population.

La croissance de la population de la ville s'est nettement ralentie sur la période 1978-1984 (contrairement aux prévisions des perspectives décennales qui voyaient la ville dépasser les trois millions d'habitants à l'horizon 1990). Le ralentissement est dû aux conséquences de la crise économique et s'est traduit par le retour de nombreux migrants étrangers dont nombre de Burkinabè. Ce fait n'est certainement pas sans répercussions sur la croissance de Ouagadougou qui semble connaître une accélération de son rythme de croissance et un nouvel afflux de migrants (voir graphique 2).

Malgré une politique volontariste de logement social, ce type d'habitat n'a jamais pu accueillir plus de 22 % de la population. Là comme dans d'autres capitales, le niveau des prix rend les logements sociaux inaccessibles à ceux à qui ils étaient destinés, et ces logements deviennent la propriété des classes moyennes et aisées. Quelles que soient les politiques suivies, on a l'impression d'aboutir au même résultat dans la plupart des grandes villes africaines: le système de financement pour la construction de logements économiques et de parcelles à bâtir contribue à un transfert de capitaux au bénéfice d'une clientèle trouvant dans cette assise foncière des bases d'enrichissement. Partout on relève une logique d'exclusion de l'accès au sol et au logement du plus grand nombre (Antoine, Dubresson, Manou-Savina, 1987). Sept habitants sur deux résident dans l'habitat de cour légal ou illégal.

### 3) NOUAKCHOTT

Nouakchott est sans aucun doute la plus jeune capitale d'Afrique Noire. La ville a été fondée effectivement en 1957 sur la façade maritime du désert mauritanien. La population de la ville devenue capitale de la Mauritanie n'était que de 5000 habitants en 1960. 25 ans plus tard en 1985 elle était estimée à plus de 500.000 habitants et on estime qu'elle dépassera un million d'habitants en l'an 2000, où le taux d'urbanisation de la Mauritanie atteindra 60% alors qu'il n'était que de 3% en 1960 et de 40% en 1985. Au moment de la fondation de la ville la population rurale du pays était de 93% et on prévoyait que la population de Nouakchott ne serait que de 8.000 personnes en 1970.

La Mauritanie a donc expérimenté un taux de croissance de la population urbaine totale, en général, et celui de la capitale, en particulier, exceptionnellement élevé, largement supérieur aux prévisions de tous les observateurs. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler les projections démographiques publiées dès le IV<sup>ème</sup> plan 1981-1985 selon lesquelles le taux d'urbanisation du pays serait de 28 % en 1985 et 36 % seulement en l'an 2000. Une telle explosion urbaine ne pouvait manquer évidemment de créer des problèmes multiples et complexes. Une bonne partie de la population de Nouakchott est dans des campements (les Kébé) où les conditions sont très voisines de celles du milieu rural. Cette population est surtout constituée d'éleveurs nomades qui ont été ruinés par la sécheresse des années 70 qui a décimé leurs troupeaux et qui les a contraints à changer de mode de vie. En fait, entre 1961 et 1975 l'accroissement moyen de la population de Nouakchott a été de 23% par an (contre 11,6% pour l'ensemble des villes et 2,2% pour le pays).

C'est dire que les autres infrastructures n'ont pu suivre l'accroissement de la population de la ville malgré les efforts considérables entrepris par le gouvernement. Selon les estimations disponibles en 1985, 13 % seulement de la population urbaine avait accès à l'eau potable sur le réseau moderne de distribution ; 80 % de cette population devait s'approvisionner chez des revendeurs d'eau tandis que 7 % se contentaient des sources polluées, rivières, mares et autres puits traditionnels.

La Mauritanie a connu une mutation unique en Afrique subsaharienne puisqu'en l'espace de 20 ans, la population nomade a baissé considérablement passant d'une proportion de 73% en 1965 à 16% en 1985. Tous ces facteurs contribuent évidemment à accélérer l'accroissement de la population du pays. En effet, il y a non seulement le facteur de l'urbanisation mais aussi celui de la sédentarisation des nomades qui sont tous deux favorables à une fécondité élevée. Actuellement, les chercheurs considèrent que la ville regroupera entre 50 et 70% de la popula-

tion du pays en l'an 2000. L'évolution qui sera effectivement observée dépendra largement de la situation dans la vallée du fleuve Sénégal au sud du pays. Cette région de la vallée regroupait en 1977, 72% de la population rurale sédentaire du pays sur une bande de terre ne représentant que 5% du territoire mauritanien. L'achèvement de la construction de grands barrages sur le fleuve Sénégal et les perspectives d'aménagement et d'irrigation des terres de cette région pourraient influencer de façon significative sur la distribution spatiale de la population mauritanienne.

### III - MIGRATION ET URBANISATION

De nombreux théoriciens se sont efforcés d'expliquer et de caractériser l'urbanisation en Afrique. On l'a considérée comme un facteur de développement puisque apparemment l'urbanisation est synonyme d'industrialisation et de modernisation. De plus la ville aurait une fonction positive de diffusion de la "culture urbaine". Mais des théoriciens plus critiques ont mis en évidence le fait que contrairement à ce que l'on a observé dans le monde industrialisé, l'urbanisation n'est dans l'Afrique indépendante ni le corollaire ni le moteur d'un quelconque développement économique; elle n'a pas résulté d'une mécanisation de l'agriculture ayant dégagé une surpopulation relative. Elle résulte plutôt de la dégradation rapide des conditions de vie dans les campagnes donc fondamentalement de la crise de l'agriculture. C'est ainsi que ADE-POJU a pu reprendre à son compte la formule selon laquelle les migrants "échanent la misère sans espoir contre... la misère avec espoir".

L'exode rural s'intègre généralement dans des stratégies familiales de survie des populations villageoises. De même que la famille nombreuse représente à leurs yeux une forme d'investissement en permettant d'obtenir une main d'oeuvre nombreuse et bon marché, l'exode rural représente une forme de recherche de revenus supplémentaires et diversifiés qui contribuent à réduire leur dépendance à l'égard de l'agriculture. Dans le contexte africain marqué par la sécheresse, la désertification, les désastres naturels et une crise économique et financière endémique (problèmes de la dette et difficultés de balances de paiement) il est évident que de telles stratégies sont particulièrement attractives puisque les Etats sont dans l'impossibilité d'impulser de véritables politiques de développement rural et que le désengagement de l'Etat n'offre de possibilités réelles qu'aux paysans riches et à l'agro-industrie qui disposent de moyens financiers adéquats et de facteurs de production modernes.

Les familles rurales procèdent donc à une diversification de leurs ressources en facilitant l'immigration de certains des leurs. La présence de membres de la famille antérieurement installés en ville facilite, voire déclenche, la venue de nouveaux membres. Dans certains cas l'individu passe d'un milieu familial où les décisions sont prises par la collectivité, à un milieu urbain où il doit le plus souvent s'assumer seul, être responsable de ses actes et en subir les conséquences.

La migration vers la ville induit bien souvent une multirésidence que favorise la polygamie. On multiplie les pôles d'activités ruraux ou urbains et chacune des femmes réside dans l'un de ces pôles. Ce qui apparaît comme une stratégie de diversification des sources de revenus peut être aussi dans d'autres cas une diversification des pôles de consommation. La pénurie et la cherté du logement urbain, le coût de la vie conduisent de plus en plus de citadins à dissocier la résidence du chef de ménage et celle de (ou des) épouse(s) qui réside(nt) ailleurs à la campagne (LOCOH 1988). Les concepts de "ménage confédéré" et de "famille transnationale" semblent très appropriés dans le cas des agglomérations africaines (DANDLER, 1987).



Certaines études (COULIBALY et al, 1980 ; TRINCAZ 1988) montrent souvent l'absence de désir des migrants pour une insertion socio- culturelle permanente. L'objectif est de "faire son temps" dans le milieu de destination et de repartir vers le village ou le pays d'origine. La ville n'est qu'un lieu de passage. Même si l'on s'y installe, c'est afin de mieux repartir un jour. Il est vrai que tous ne repartent pas, mais le désir exprimé de le faire est signe d'une insertion, ou d'une volonté d'insertion limitée.

Dans les villes, les migrants qui ont fui la misère des campagnes croient trouver un cadre de vie plus attrayant. Les infrastructures socio économiques (santé, école, loisirs), les emplois sont concentrés là et le cadre de vie semble plus agréable. Mais en fait ici aussi l'accès aux ressources dépend des revenus, qui se sont considérablement amenuisés avec l'approfondissement de la crise économique et la croissance rapide des populations urbaines. En ville l'insertion pose toute une série de problèmes. La majorité des migrants n'a pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes exigeant un certain niveau de formation scolaire ou technique. La filière souvent exploitée est le secteur dit informel. Elle semble être la porte d'entrée privilégiée des migrants qui s'appuient sur différents réseaux relationnels omniprésents dans le contexte de la migration africaine.

Les taux de scolarisation qu'on observe dans les capitales sont sans commune mesure avec ceux des régions de l'intérieur. Les meilleurs établissements scolaires, l'université, la majorité des fonctionnaires et des travailleurs du secteur moderne sont concentrés dans la capitale ainsi que les meilleures infrastructures sportives et culturelles. Ces villes exercent par conséquent une attraction irrésistible sur la population scolarisée qui espère s'y épanouir plus facilement. On considère que 60 % de l'accroissement de la population urbaine est dû à l'exode rural et 40 % à l'accroissement naturel qui pourrait, à l'avenir, devenir le principal moteur de cette croissance urbaine.

#### IV - LES MUTATIONS DEMOGRAPHIQUES

Les données plus récentes, issues des enquêtes réalisées dans le cadre de l'enquête mondiale fécondité ne permettent guère de bien appréhender l'évolution de la fécondité en milieu urbain. En effet la plupart des études considère le milieu urbain comme un tout, et de ce fait se trouvent donc mêlés les ressortissants des petites communes comme ceux des grandes agglomérations. La situation est variable suivant les pays, faible différentiel urbain rural au Nigéria par exemple (6,2 et 6,4 enfants par femme) ou différentiel d'un enfant entre les grands centres urbains et le milieu rural comme en Côte d'Ivoire ou au Cameroun du fait surtout d'une moins grande précocité des conceptions (respectivement 5,7 et 6,7 enfants par femme en Côte d'Ivoire; 4,9 et 5,9 au Cameroun). Si les taux de fécondité n'y sont pas à des niveaux très différents en ville de ceux qu'on observe en milieu rural, il n'en reste pas moins que c'est dans les villes que la contraception a commencé d'être adoptée, même si c'est encore timide et on sait que c'est dans les villes qu'elle pourra faire des progrès décisifs avant de se répandre dans les zones rurales.

L'étude diachronique de la variation de la fécondité en ville s'avère elle aussi aléatoire du fait de l'imprécision des données. A Abidjan, la comparaison des différents résultats obtenus entre 1965 et 1979 suggère une hausse de la fécondité. Toutefois il faut se garder de toute conclusion hâtive, dans la mesure où ces données résultent d'opérations disparates. Il est possible que

la fécondité ait augmenté du simple fait d'une modification de la composition sociale des groupes d'âges féminins. Davantage de très jeunes femmes mariées à des migrants étrangers résident actuellement à Abidjan alors qu'au début des années soixante, la plupart des migrants étrangers venaient sans épouse.

La féminisation progressive de la pyramide des âges, surtout aux âges féconds (entre 15 et 25 ans), entraîne une hausse du taux de natalité. Ainsi le taux de natalité à Abidjan est passé de 47 pour mille en 1963 à 50,4 pour mille en 1978-79, supérieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 48,9 pour mille. Si la féminisation des structures se poursuit, le taux de natalité devrait rester élevé pendant les années à venir, même si les niveaux de fécondité diminuent sensiblement. Cette natalité élevée pose un problème d'équipement en maternités et en personnel spécialisé : durant l'année 1989 on devrait enregistrer environ 300 naissances par jour à Abidjan.

Le marché matrimonial est fortement touché par les mutations en cours. Le mariage reste en général précoce dans de nombreux pays africains, mais on assiste à un recul de l'âge au premier mariage. La période de célibat tend à se prolonger. Le statut de célibataire qui était autrefois un statut "d'attente" en vue du mariage est devenu pour certaines femmes un statut "définitif" souvent mal vécu. Le nombre de femmes vivant seules, et de femmes chefs de ménages est relativement élevé dans certaines villes africaines. Avec l'urbanisation le marché matrimonial s'est également élargi. Cependant il reste très segmenté, soit à cause du fait ethnique ou de l'existence de castes, soit par le niveau scolaire, soit surtout par la fragmentation sociale urbaine. Au-delà de l'influence de la scolarisation une évolution se profile même chez les jeunes femmes actuellement non scolarisées qui semblent elles aussi se marier un peu plus tardivement. Une nouvelle conception du mariage se répand. Actuellement les jeunes filles, plus libres de leurs mouvements, interviennent de plus en plus dans le choix de leur conjoint.

Cependant avec l'approfondissement de la crise économique, de plus en plus de jeunes femmes, mères célibataires, restent au domicile des parents. Selon M. Le Pape (1986) cette situation se développe à Abidjan: les jeunes déscolarisés ne se marient pas, ils font des enfants et chacun reste chez ses parents. L'aspiration à plus d'autonomie se heurte aux dures contraintes économiques. Comment, sans travail, pouvoir acquérir un logement de plus en plus cher et de plus en plus loin du centre. Le modèle de la famille à l'europpéenne qu' est censé véhiculer l'urbanisation entraîne des effets inverses de ceux escomptés. A Pikine on relève également un recul de l'âge au mariage, ainsi par exemple la proportion de célibataires masculins de 30-34 ans passe de 18% à 27% entre 1966 et 1986 (Antoine, Nanitelamio, 1988).

Le différentiel urbain/rural est particulièrement important dans les niveaux de mortalité (tableau 4). Dans l'ensemble, en Afrique Subsaharienne, si la mortalité est plus faible dans les grandes villes, ce constat n'est pas général; dans certaines villes, ou dans certains quartiers, le niveau de mortalité s'avère plus élevé qu'en milieu rural. Plusieurs raisons sont à l'origine de ces écarts. En général les résidents urbains bénéficient d'une infrastructure sanitaire plus développée, disposent de revenus relativement plus élevés et sont souvent plus instruits et plus enclins à fréquenter les formations sanitaires et à observer les règles élémentaires d'hygiène. Si nous prenons l'exemple de Dakar cela explique probablement le niveau de mortalité dans l'enfance plus faible dans cette ville que dans le reste du pays. En 1978, la mortalité infantile et la mortalité juvénile y étaient identiques et valaient 58 pour 1000, alors qu'elles étaient respectivement de 146 et 222 pour mille en milieu rural. En effet, on constate que Dakar concentre le tiers des hôpitaux, 67% des médecins soit un médecin pour 7855 habitants contre un médecin pour 162.000 habitants à Louga par exemple. Le niveau d'instruction et des revenus y est plus élevé: en 1976, 44 pour 100 de la population était alphabétisée contre 20 pour 100 pour l'en-

semble du pays. Un autre élément doit être pris en considération dans l'étude des différentiels urbain /rural: de nombreuses régions rurales souffrent de la sécheresse et les problèmes de sou- dure alimentaire sont plus aigus à la campagne que dans les centres urbains. En milieu urbain si une baisse de la mortalité est observée, on relève toutefois au sein de l'agglomération daka- roise, un fléchissement au début des années 70 traduisant un ralentissement de la baisse de la mortalité. Les gains de mortalité semblent plus difficiles à obtenir et donc un effort urgent doit être entrepris pour passer le cap des 100 pour mille de mortalité 0-4 ans dans la capitale et sa banlieue.

Tableau 4 : Mortalité infantile et mortalité juvénile (en 0/00) selon le milieu d'habitat (WFS).

	Mortalité infantile		Mortalité juvénile	
	COTE D'IVOIRE	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	SENEGAL
	1979	1978	1979	1978
Rural	121	146	69	222
Petite ville	127	81	71	116
Grande ville	70	71,4	50	94

Source: Enquête ivoirienne sur la fécondité ; enquête sénégalaise sur la fécondité.

Dès que l'on analyse la diversité urbaine, le constat d'une urbanisation synonyme de baisse de la mortalité est remis en cause et la comparaison rural- quartiers urbains donne parfois des niveaux plus élevés de mortalité dans certaines zones urbaines qu'en milieu rural. A Abidjan, les enfants qui résident dans l'habitat précaire connaissent des niveaux de mortalité juvénile (115 pour mille) semblables, voire supérieurs au milieu rural (93 pour mille).

Au sein des habitats les plus déshérités se conjuguent un faible niveau d'instruction des population, une forte densité de population, facteur de propagation rapide des épidémies, et de mauvaises conditions d'hygiène, avec deux problèmes majeurs, celui de l'adduction en eau potable, et celui de l'évacuation des eaux usées et des excréta. Par exemple, dans l'habitat sommaire à Abidjan, se conjuguent une forte densité, une alimentation en eau potable défailante, et l'absence de WC particulier. La consommation d'eau potable du réseau varie de 400 l/j pour les personnes résidant dans l'habitat de standing, à 25 l/j pour ceux résidant dans l'habitat de baraques, et seulement 9 % des ménages de ce dernier type d'habitat possède un robinet à la maison. C'est donc dans ces quartiers que les risques épidémiologiques sont les plus grands, comme pour les diarrhées aiguës, dont la transmission habituelle est assurée par le biais de la contamination de l'eau par les excréta infectants. A Abidjan, dans l'habitat du plus grand nombre (les cours en dur) la mortalité juvénile est évaluée, en 1978, à 47 pour mille et dans les habitats en

planche elle s'élève à 115 pour mille. Au contraire dans l'habitat résidentiel elle avoisine très certainement celle enregistrée en France à la même époque (2 pour mille) L'ampleur des différences entre les quotients de mortalité enregistrés dans l'habitat de standing et les baraques est impressionnante et bien supérieure à celle rencontrée en Europe à la même époque (ANTOINE, DUBRESSON, MANOU-SAVINA 1987).

Un constat identique est fait à Pikine où une minorité de ménages sont raccordés au réseau d'eau potable (environ 28%). La majorité se ravitaille aux bornes fontaines, trop peu nombreuses. Ainsi à Guedjawaye, un des quartiers de Pikine, on compte en 1980 une borne fontaine pour 1050 utilisateurs, ce qui provoque de longues files d'attente (DORIER, 1983). La disponibilité en eau potable (autre indicateur des conditions d'habitat) constitue l'un des déterminants du niveau de mortalité des enfants. L'écart de mortalité juvénile entre les deux modes d'alimentation (à domicile ou à la borne fontaine) en eau est de 1 à 1,6. Le chiffre doit être analysé plus finement en tenant compte du niveau d'instruction des parents. Quelque soit le mode d'alimentation en eau la mortalité juvénile demeure élevée lorsque les parents sont analphabètes. Si la mère est instruite le niveau de mortalité est bien faible quand l'eau est disponible dans le logement. Ces constats laissent donc supposer que ces deux facteurs, alimentation en eau et instruction des parents agissent de façon concomitante. L'amélioration du niveau de santé passe à la fois par une amélioration des infrastructures urbaines et aussi par des transformations plus profondes permettant un meilleur niveau d'instruction des parents (ANTOINE, DIOUF, 1987).

D'autres exemples pourraient être donnés dans le domaine de la taille des ménages, qui contrairement à l'attente de certains spécialistes, n'a pas diminué. Au contraire la famille élargie semble se perpétuer sous d'autres formes en ville. Seule une partie de la population urbaine est pour l'instant concernée par la transition démographique.

## V - QUEL AVENIR POUR LES VILLES AFRICAINES ?

L'urbanisation est un phénomène universel et connaît une accélération particulière en Afrique Noire mais les déséquilibres qui en résultent constituent de grands obstacles au développement économique et social des pays concernés, et la nécessité de corriger les tendances actuelles est vivement ressentie dans la quasi-totalité des pays de la région. Dans différentes enquêtes effectuées par les Nations Unies auprès des pays africains, les trois quart d'entre eux se déclarent insatisfaits de la distribution de leur population et intéressés par la définition d'une politique de redistribution de cette population. Ce problème a été abordé dans toutes les grandes conférences internationales notamment à la conférence africaine sur la population d'Arusha (Tanzanie, 1984) et à la conférence mondiale de Mexico (1984).

De nombreux pays se sont efforcés après l'indépendance de freiner d'une manière ou d'une autre l'exode rural. Au Sénégal par exemple le gouvernement a lancé divers programmes de colonisation de Terres Neuves vers l'est du pays qui n'ont guère eu de succès, ces projets n'absorbaient qu'une très faible part de l'accroissement naturel des populations rurales et ne détournent pas l'exode rural. Les pouvoirs publics s'efforcent actuellement d'aménager de vastes superficies de terres irriguées dans le nord du pays pour y fixer une population nombreuse qui échapperait ainsi à l'exode rural. Les pays voisins (Mauritanie et Mali) sont concernés eux aussi par ces projets.

Dans d'autres pays, on a mis l'accent sur le développement de villes secondaires susceptibles de constituer de nouveaux pôles de développement et de décongestionner ainsi la capitale. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire, des efforts significatifs sont entrepris pour faire de Bouaké et surtout San Pédro (ville portuaire) et Yamoussokro (capitale politique) de nouvelles métropoles urbaines. On s'efforce aussi de redynamiser la politique de développement rural afin de retenir les jeunes dans les campagnes. Mais on comprendra les limites de ces politiques si on rappelle qu'en 1974-75 l'OMOCI (office de la main d'oeuvre de Côte d'Ivoire) a été incapable de trouver les 10 à 15 000 travailleurs ivoiriens recherchés par les entreprises du monde rural alors qu'au même moment la demande d'emploi en milieu urbain dépassait de très loin l'offre (du moins pour ce qui est des travailleurs ivoiriens seuls concernés par les statistiques de l'OMOCI).

A côté des politiques visant à développer le milieu rural pour freiner l'exode, certains pays ont essayé de l'arrêter en réglementant d'une manière ou d'une autre l'accès aux villes. Pour cela on a procédé parfois à des transferts massifs de population vers d'autres régions du pays (cas de Mozambique par exemple) ou à des expulsions massives d'étrangers (Nigéria, Zaïre, Congo, etc) ou encore à la destruction de certaines zones d'habitation jugées insalubres et de quartiers dont l'occupation n'avait été ni planifiée ni autorisée, pour ne pas citer l'exemple extrême de l'Afrique du Sud avec l'ancien système des laissez-passer. Les politiques visant à contenir les migrants n'ont généralement donné que des résultats limités et on s'est orienté souvent vers des méthodes beaucoup plus autoritaires. Parfois on a donné une priorité à l'élimination de certains fléaux comme la mendicité (Sénégal) ou la prostitution (Burkina Faso) sans résultat durable.

L'un des problèmes graves qui se pose en ville, est celui des modèles de consommation qui s'y développent. Dans de nombreuses villes, on a développé la consommation de produits manufacturés mais souvent aussi celle de biens alimentaires non produit localement (le riz, le blé, de nombreux fruits et légumes). L'importation de ces denrées représente une charge annuelle importante qui contribue au déficit de la balance commerciale. Même pour ce qui est des villes où la consommation des produits locaux reste prépondérante, comme en Afrique Centrale, cette consommation réduit d'autant les disponibilités alimentaires des populations rurales déjà gravement affectées par la baisse de production et de productivité liées au caractère archaïque des moyens de production et au départ des jeunes migrants. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de noter l'inflation qui caractérise l'évolution des prix des denrées de consommation courante constitue, sans nul doute, une menace permanente à la stabilité politique de la plupart des pays. Dans le contexte actuel caractérisé par la généralisation des politiques d'ajustement structurel à l'ensemble du continent avec leur cortège de fermetures d'entreprises donc de licenciements et de compressions sans parler des politiques de "vérité des prix" et de renchérissement des services sociaux (éducation, transport, santé, logement etc...), beaucoup de grandes villes africaines et surtout de capitales évoluent dans un contexte d'autant plus explosif que, cruel paradoxe, des couches minoritaires privilégiées s'enrichissent de façon scandaleuse et ostentatoire par le népotisme et/ou la corruption alimentant d'immenses frustrations au sein de la majorité de la population urbaine dont les conditions de vie ne cessent de se dégrader.

La marginalisation d'une grande partie de la population urbaine s'est accrue ces dernières années avec les effets de ces programmes d'ajustement structurel. Un travail récent sur la Côte d'Ivoire (DURUFLE, 1988), nous donne quelques indications intéressantes sur les conséquences de la politique d'ajustement structurel. Dans ce pays l'investissement a décru de moitié entre 1980 et 1985. Le revenu agricole a légèrement régressé d'environ 1,8% par an. En revanche le revenu non agricole a fortement diminué. Ainsi les salariés payés au Smig ont enregistré une perte de leur pouvoir d'achat de 30% entre 1979 et 1985. Les écarts de revenus en-

tre villes et campagnes tendent à se réduire, mais malheureusement, par un nivellement par le bas (voir également JAMAL et WEEKS (1988), qui décrivent le même phénomène pour certains pays anglophones). Par ailleurs durant la même période l'emploi moderne a chuté de 30%. Le revenu par tête a baissé de 42% depuis 1978 et pourtant la ville n'a pas connu de troubles sociaux majeurs. Cette situation économique n'est pas spécifique à cette ville, mais frappe la plupart des populations urbaines des agglomérations africaines. Trois éléments de réponse sont possibles. Le secteur informel a peut être moins souffert de la crise, mais on peut s'interroger sur les limites de ses capacités d'absorption et du devenir de ses débouchés quand l'ensemble des revenus urbains diminuent. L'espace de vie des urbains est large et les liens avec la zone d'origine sont toujours maintenus. La multirésidence des familles, la non résidence des épouses en ville, l'envoi des enfants dans les villes de l'intérieur, offrent certainement encore des possibilités d'adoucir les conséquences des diminutions des revenus. Les réseaux sociaux de solidarité ont certainement amoindri les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus, mais pendant combien de temps pourront-ils encore jouer ce rôle ?

Le monde rural assure mal la survie des populations et la ville tend à ne plus constituer une issue viable. Les effets des programmes d'ajustement structurel ont certainement amplifié les mutations concernant les structures et les comportements démographiques ainsi que l'évolution des structures familiales. L'ampleur de la diminution des revenus urbains et la crise du secteur agricole risquent de rendre inopérant les régulations sociales opérées jusqu'à présent par les réseaux sociaux de solidarité.

## CONCLUSION

La conférence d'Arusha (1984) a rappelé les orientations essentielles qu'il faut suivre pour maîtriser le développement urbain en Afrique, en général, et en Afrique noire plus particulièrement. En effet si on accepte que la crise urbaine que l'on observe en Afrique résulte de l'inadéquation des stratégies nationales de développement caractérisées par la concentration injustifiée des investissements et des dépenses publiques dans la capitale alors il faut définir des alternatives valables qui soient en rupture avec le passé. Le programme d'action de Kilimandjaro recommande la création de villes de dimension moyenne, la relance des économies rurales et l'équipement adéquat de ces zones de façon à développer durablement l'agriculture mais aussi l'artisanat et la petite industrie.

C'est alors seulement qu'une politique d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers périphériques aura quelque chance d'aboutir. Quant aux problèmes des réfugiés (politiques ou économiques) qui s'entassent dans certaines grandes villes, sa solution doit, elle aussi, se concevoir dans le même cadre, à défaut d'un changement radical de la situation politique ou des conditions écologiques. Malgré leurs limites, il est incontestable que les politiques telles que celles des villages Ujamaa en Tanzanie et celles de transferts des capitales (à condition de ne pas céder à la démesure ostentatoire) vers des régions plus centrales (Nigéria, Tanzanie, Côte d'Ivoire) offrent de réelles possibilités de rééquilibrage de la population urbaine.

Il faudrait cependant définir des politiques de développement rural et d'emploi réellement efficaces et fonder les nouvelles sur des bases économiques solides pour éviter de nouveaux errements. En l'an 2000 on prévoit que le taux d'urbanisation de l'Afrique atteindra 42% au moment où, pour la première fois à l'échelle mondiale, un homme sur deux vivra dans les villes. Dès l'an 2025, la majorité des africains résideront dans les agglomérations urbaines alors

qu'en 1950, ces urbains ne représentaient que 14% de la population africaine. Nous connaissons donc une période de véritable révolution urbaine pour l'Afrique. La prépondérance d'ores et déjà perceptible de "la culture urbaine" dans ses différentes variantes pose d'épineux problèmes et on est en droit de se demander comment l'Afrique noire qui n'a pu amorcer sa sortie de la crise pourra faire face à un défi urbain aussi grave. Les valeurs familiales et villageoises de solidarité et d'entraide, qui avaient survécu jusqu'ici, permettant d'augmenter considérablement les capacités d'accueil des villes, sont mises à rude épreuve; l'individualisme se développe ainsi que différentes formes de délinquance et de déviance dont le contrôle social propre aux "cultures rurales" avait inhibé le développement. C'est dire toute l'urgence qu'il y a à promouvoir de nouvelles politiques de développement si on veut éviter que la crise urbaine qui s'observe sur le continent noir ne provoque plus gravement encore que la crise de l'agriculture des bouleversements socio-économiques traumatisants qui pourraient compromettre de façon durable le développement du continent.

## BIBLIOGRAPHIE

-----

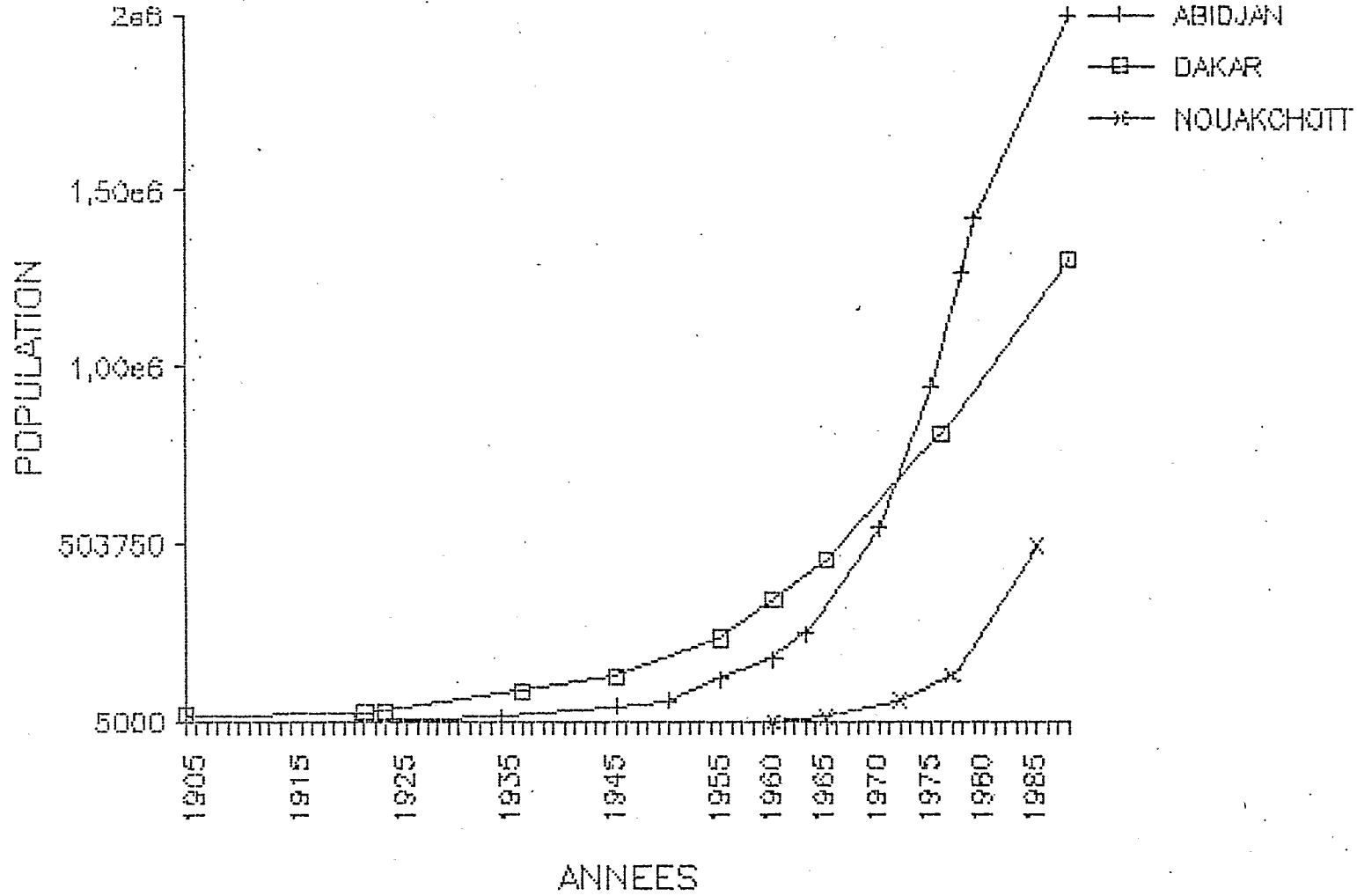
- ADEPOJU A., 1981 : Migration et urbanisation en Afrique. Problèmes et politiques, in L'état de la démographie africaine. UIESP 123 p.
- ANTOINE Ph., DIOUF P.D., 1987 : Urbanisation, scolarisation et mortalité des enfants. Communication au séminaire UIESP sur Mortalité et société en Afrique au Sud du Sahara. Yaoundé octobre 1987, 28 p.
- ANTOINE Ph, DUBRESSON A., MANOU SAVINA A., 1987 : Abidjan "Côté cours", Orstom-Karthala, 274 p.
- ANTOINE Ph., NANITELAMIO J, 1988 : La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Séminaire sur la nuptialité en Afrique. UIESP Paris 23 p multigr.
- CEA, 1984 : Rapport de la deuxième conférence africaine sur la population vol 1.
- CED/DSCN, 1983 : Ministère Plan et Administration du Territoire. Recensement Général de la Population 1977. Données essentielles.
- CLARKE J.I. and KOSINSKI L.A., 1982: Redistribution of population in Afrique. Edition Heinemann.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1988 : Villes coloniales et histoire des Africains. Vingtième siècle n 20 pp 49-73.

- COQUERY-VIDROVITCH C. (sous la direction de), 1988: Processus d'urbanisation en Afrique. L'Harmattan 2 tomes 135 p et 169 p.
- COULIBALY S., GREGORY J.W. et PICHE V., 1980 : Les migrations voltaïques : tome 1, Importance et ambivalence de la migration voltaïque. Ottawa et Ouagadougou : CRDI, INSD et CVRS, 144 p.
- DANDLER J., BALAN J., 1987 : "Marriage process and household formation : migration in the Cochabamba region (Bolivia) and Bolivian migrants in Buenos Aires (Argentina)", communication présentée au séminaire sur "L'insertion des migrants dans les villes africaines", CRDI, Orstom, URD, Lomé, 47 p.
- DORIER E., 1983 : Le problème de l'eau à Pikine: distribution, utilisation et évacuation de l'eau dans l'agglomération de Pikine. Université de Paris I- ORSTOM Santé Dakar. 110 p
- DIRECTION de la STATISTIQUE, 1978: Enquête Sénégalaise Fécondité. Tome 1. 148 p + Annexes.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1982: Situation économique du Sénégal.
- DIRECTION de la STATISTIQUE, 1988: Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986. 138 p + Annexes.
- DUREAU F., 1987: Migration et urbanisation, le cas de la Côte d'Ivoire. ORSTOM, Etudes et Thèses. Paris, 654 p.
- DURUFLE G., 1988 : L'ajustement structurel en Afrique. Karthala, 205 p.
- FARGUES Ph., 1988 : Urbanisation et transition démographique : quelles interrelations en Afrique ? Espace, populations, sociétés, n 2 pp 183-198.
- FNUAP, 1978: Rapport de mission sur l'évolution des besoins d'aide en matière de population. Mauritanie. Rapport n 17.
- FNUAP, 1978 : Rapport de mission sur l'évaluation des besoins d'aide en matière de population. Sénégal rapport n 4.
- FNUAP, 1984 : Rapport provisoire de mission d'évaluation en Mauritanie (document dactylographié).
- FNUAP, 1984: Rapport de mission sur l'évolution des besoins d'aide en matière de population. Côte d'Ivoire
- HUGON Ph., SUDRIE O., 1988 : Les indicateurs démo-économiques et leur représentativité du processus d'urbanisation en Afrique sub-saharienne in Processus d'Urbanisation en Afrique Tome 2 l'Harmattan pp 68-93.
- JAMAL V., WEEKS J., 1988 : Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en Afrique au sud du Sahara. Revue Internationale du travail vol 127, n 3, pp 305-329.



- JEMAI H. (ed), 1987: Population et développement en Afrique. Codesria Dakar.
- LOCOH Th., 1989: Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines, in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. CRDI-ORSTOM-URD. pp 21-34.
- MAINET G., 1988 : La dynamique démographique des villes sénégalaises. 21 p multigr.
- MASSIAH G., TRIBILLON J.F., 1988 : Villes en développement. Editions la découverte 320 p.
- MARCOUX R., 1989 : De la théorie urbaine à la pratique statistique : essai sur le concept de l'urbain et son apport pour la démographie africaine. Département de démographie Université de Montréal, 54 p multigr.
- MBODJI F.G., 1989 : Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal. Communication au séminaire sur démographie et développement au Sénégal. ASPHG 27 p multigr.
- MINISTERE DE L'URBANISME, Sénégal, 1986: Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001, 255 p.
- MINISTERE DU PLAN, Sénégal, 1986: Plan régional de développement intégré de la région de Dakar. Synthèse, Bilan, Diagnostic.
- SANKALE, THOMAS, FOUGEYROLLAS, 1968: Dakar en devenir. Présence africaine.
- SAVANE L., 1988: Population : un point de vue africain. EPO Anvers 212 p.
- SECK A., 1962: Dakar Métropole Ouest Africaine.
- TRINCAZ P., 1989: L'importance de la famille dans les processus d'insertion urbaine des Serer du bassin arachidier, in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. CRDI-ORSTOM-URD.
- VERNIERE M., 1977 : Volontarisme d'état et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers Monde. Le cas de Dagoudane Pikine. Paris Bibliothèque Nationale, 278 p.
- WORLD BANK, 1987 : Sénégal population. Sector report, june 24.
- ZACHARIAH and CONDE, 1981 : Migration in west Africa demographic aspects published for the World Bank by Oxford University Press.

GRA 1: CROISSANCE DEPUIS 1905



### GRA 2: CROISSANCE DEPUIS 1960

